

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Quêtes au profit des Soeurs Grises pour l'oeuvre de la Crèche. — IV Société d'une messe et Union Saint-Jean. — V Nominations ecclésiastiques. — VI Correspondance romaine. — VII A propos du nouveau code de droit canonique. — VIII M. le curé Perron. — IX Soeurs de Charité de la Providence : Vêtue et profession religieuse.

AU PRONE

Le dimanche 7 avril

On annonce :

La nouvelle législation sur les mariages;

La solennité de l'Annonciation (fête remise à demain).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 7 avril

Messe du dimanche de QUASIMODO, double-majeure (privil. contre tout office de 1e cl.); préf. pascale. — I vêpres de l'Annonciation (rite pascal); mém. du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 14 avril

Tous les titulaires dont l'office tombe du 18 février au 27 avril, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques, le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

SOLENNITE DE L'ANNONCIATION

Diocèse de Montréal. — Oka.

Diocèse de Mont-Laurier. — L'Annonciation.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi 9 avril. — Pensionnat Saint-Basile.
 Jeudi 11 " — Sainte-Dorothee.
 Samedi 13 " — Sainte-Agnès.